

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## « L'OPAC 65 fortement impliqué dans la construction de logements pour les travailleurs saisonniers »

**JANVIER 2007** L'OPAC des Hautes-Pyrénées vient de participer à la création d'une Association pour le Logement des salariés saisonniers dans le département. Avec le CIL, l'ADIL et des collectivités locales, l'OPAC65 souhaite ainsi apporter une solution à l'énorme problème que rencontrent les saisonniers pour se loger. Pour cela, les missions de l'association ont été définies :

- prendre à bail des logements et leur équipement,
- gérer le mobilier,
- impliquer les employeurs dans le logement de leurs salariés saisonniers,
- loger les salariés saisonniers,
- assurer la gestion locative

En effet, selon une étude de la DDE des Hautes-Pyrénées, le nombre de travailleurs saisonniers a été estimé à 2 653 et le nombre de lits nécessaires à 575.

L'OPAC vient d'ores et déjà de livrer 27 logements dans un ancien bâtiment qui a été rénové à Saint-Lary pour un coût total de 869 000 € HT

Il ne s'agit pas de la seule opération sur la commune où l'on compte environ 200 saisonniers : le plan de financement et le projet de 34 logements locatifs en collectif viennent d'être approuvés par le Bureau du Conseil d'Administration de l'OPAC. Il s'agit de la réhabilitation d'une résidence existante qui comportera :

- 24 logements locatifs à usage des travailleurs saisonniers (représentant 27 lits)
- 10 logements locatifs à usage permanent (3 T2 et 7 T3)

Le financement de ces logements est réalisé en :

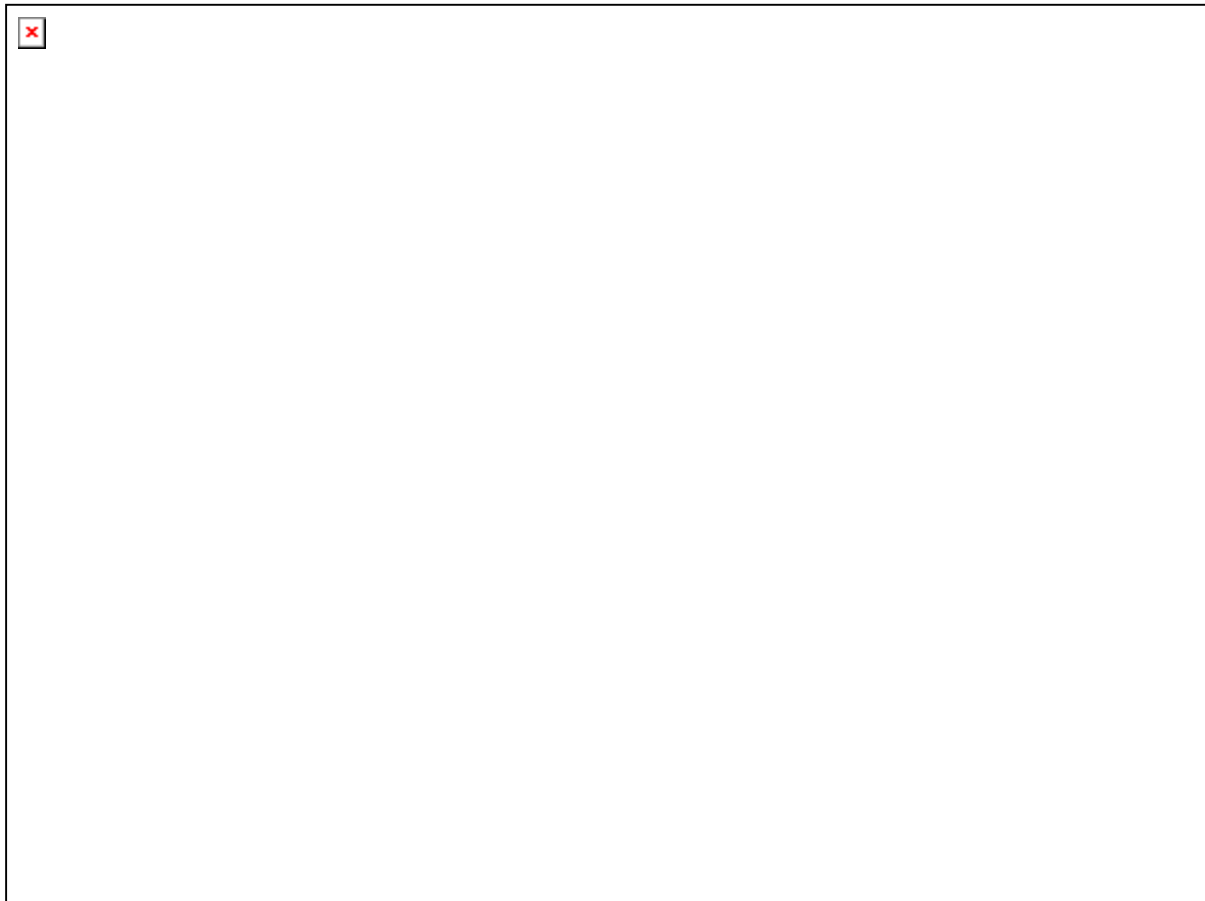
- PLS pour les logements saisonniers
- PLUS Acquisition Amélioration pour les logements permanents

Dans le pays des vallées des Gaves, l'économie touristique génère environ 4 500 emplois saisonniers, dont beaucoup sont des habitants permanents. Mais on dénombre tout de même un besoin de 570 lits sur ce secteur. C'est pourquoi, l'OPAC intervient aussi dans cette vallée, sur la commune de Luz-Saint-Sauveur avec la restructuration de studios et de locaux annexes existants en rez-de-chaussée de la résidence du Moulin, en vue de leur transformation en logements pour travailleurs saisonniers. Le financement se fera en PLS pour un coût de revient à 127 553 €.

Une opération mixte de 5 logements permanents et de 5 logements saisonniers (10 lits) est programmée à l'ancien couvent d'Argelès-Gazost. Le financement se fera cette fois en PLUS Acquisition Amélioration.

L'OPAC65 mène également des réflexions avec d'autres communes, telles que Lourdes, Cauterets ou Barèges.

Après le logement pour personnes âgées et le logement étudiant, l'OPAC65 poursuit ainsi son action de diversification, en répondant aux enjeux sociétaux.



Contact presse OPAC 65

Service Communication

Patricia Badets, Directrice de la Communication

Brigitte Delorme, Responsable de la Communication

Tel. 05 62 44 41 65

Fax : 05 62 44 41 66